



L'actu du CA

Juillet 2025

La lettre de l'administratrice FO

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE... CONTINUITÉ, INCERTITUDES ?

Depuis le début de l'année, le comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance du Groupe La Poste a œuvré ardemment pour élaborer une fiche de poste et proposer au Président de la République, une liste de candidats remplissant les conditions nécessaires pour devenir Président de La Poste. C'était le mercredi 25 juin 2025, lors de la tenue du Conseil d'Administration de La Poste et de l'Assemblée Générale des actionnaires, qu'aurait dû être annoncé le nom du nouveau Président.

INTERIM CONTRAINT...

Or, à ce jour, Emmanuel MACRON n'a pas statué. De plus, la proposition de nomination doit être validée par les commissions économiques du Parlement et du Sénat et la dernière séance parlementaire aura lieu le 11 juillet, puis la suivante, à la rentrée le 25 septembre. En conséquence, l'intérim peut durer...

À FO Com, nous déplorons le comportement des autorités compétentes et le manque d'intérêt qu'elles portent à La Poste en tant qu'entreprise de missions de service public et aux 226 800 postiers.

Il s'agit-là d'un manque de respect envers les salariés qui, chaque jour, au travers de leur engagement et de leur travail, font progresser les résultats du Groupe. Cette situation est clairement anxiogène pour tous les personnels et notamment ceux qui portent la stratégie de l'entreprise.

Pour pallier cette situation compliquée, une solution transitoire a donc été présentée en CA après amendement de certains articles des statuts pour la mettre en place.

Dans un souci de stabilité et de continuité, il a été proposé de nommer un mandataire social, Directeur Général Délégué en la personne de Philippe BAJOU, auparavant DGA qui connaît très bien le Groupe.

ON PREND LES MÊMES...

Les anciens statuts prévoyaient, qu'en l'absence de Président, le doyen du Conseil d'Administration prenait la présidence de ce dernier, mais comme l'intérim ne peut durer dans le meilleur des cas, que quelques semaines, plusieurs mois tout au plus et dans un souci de stabilité et d'image, il a été proposé de nommer Philippe WAHL administrateur puis Président des futurs Conseils d'Administration.

MOUVEMENTS AU CA

Les mandats des administrateurs désignés par les actionnaires prenaient également fin ce jour, tandis que les mandats des représentants du personnel se terminent, quant à eux, le 20 janvier 2026. Des élections seront alors organisées entre le 24 novembre 2025 et le 27 novembre 2025 pour renouveler la représentativité syndicale au CA.

L'Assemblée Générale a procédé au renouvellement de quatorze administrateurs. Onze administrateurs désignés par la caisse de dépôt, dont deux nouvelles personnes qualifiées :

Sébastien SORIANO (Directeur de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière et ancien Directeur de l'ARCEP) remplace Françoise MALRIEU.

Valérie URBAIN, CEO de Euroclear en Belgique, devient la première administratrice européenne ; notons que La Poste fait 44 % de son chiffre d'affaires à l'international.

Et trois administrateurs sont désignés sur proposition de l'Etat. Un nouveau : Il s'agit de Jean-Pierre FARANDOU (président du directoire de la SNCF) en remplacement de Franck GERVAIS. A noter que, finalement, Philippe WAHL est reconduit.

LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ...

Philippe BAJOU, nouveau Directeur Général donc, nous a présenté ses intentions lors de cet intérim. Son action sera basée sur la continuité et la sérénité du Groupe La Poste. Il ne compte pas élaborer un nouveau plan stratégique mais va préparer l'arrivée du nouveau Président ; il souhaite, notamment, réussir économiquement le deuxième semestre et maintenir la qualité de services aux clients. Il a déclaré reconnaître le travail des postiers, et souhaité leur donner des perspectives d'avenir. Cela passera par les solutions stratégiques déjà établies et en cours. Il a dit enfin vouloir continuer le travail sur la compensation des missions de service public. Ceci convient à FO Com, porteur de ce sujet depuis de nombreuses années.

ET LE DIALOGUE SOCIAL DANS TOUT ÇA ?

Philippe BAJOU nous a assuré que la qualité du dialogue social sera, sous sa mandature, maintenue et essentielle. Nous prenons acte de cette annonce et y veillerons car à FO Com, il s'agit là d'un incontournable et d'une volonté constructive, notamment depuis la mise en place des CSE. Les Hommes peuvent bien aller et venir mais les revendications de tous les personnels demeurent les mêmes. FO Com continuera à les évoquer quelle que soit la gouvernance dans les prochains mois. Les conditions de travail, les salaires, l'emploi, les missions de service public sont autant de sujets que nous saurons porter lors de nos diverses négociations.

FO COM PRÔNE UNE SITUATION PÉRENNE RAPIDEMENT

Cette nouvelle gouvernance temporaire n'est pas, selon nous, un bon signal ni une solution pour développer et appréhender les difficultés rencontrées par le Groupe.

À FO Com, nous souhaitons vivement que l'Élysée nomme le ou la nouvelle président(e) de La Poste très rapidement, pour que l'entreprise continue son développement, rassure ses salariés et préserve le lien social cher à notre organisation syndicale.

LE SERVICE UNIVERSEL POSTAL CONFIE À LA POSTE

Les dés sont désormais jetés : la loi désignant l'opérateur postal pour les dix ans à venir devrait être promulguée mi-juillet, le Conseil Constitutionnel a validé la délégalisation.

Une consultation publique en 2025 a permis à d'autres opérateurs de candidater, mais l'intention de l'État est clairement de maintenir La Poste comme prestataire unique et en l'absence de concurrence sérieuse, il n'y a pas eu de surprise.

L'État va donc reconduire La Poste en tant qu'opérateur du service universel postal pour dix ans supplémentaires, à compter du 1er janvier 2026. Pour FO Com, c'est l'occasion, à nouveau, d'exiger que l'État compense à l'euro près les missions de service public.